

BUREAU DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE.
VENDREDI 20 SEPTEMBRE.
14H20.
RÉUNION DE CRISE.

Chef (s'installe avec un gros dossier).

Bon. J'espère que vous avez passé un bon week-end, parce que là, on n'est plus là pour rigoler. L'heure est grave. En haut lieu, on nous demande d'agir.

Michel

D'agir sur quoi ?

Chef

D'agir. Il faut agir, et vite.

Michel

Mais...

Chef

Pas de mais. On a quoi sur le feu en ce moment ?

Michel

Les essais cliniques sauvages là...

Chef

Oulà, oulà, ça nous concerne pas... Roger, une autre idée ?

Roger

Il y a le débat sur l'homéopathie...

Chef

Popopop, on se mêle pas de ça... Trop dangereux, ça va nous péter à la tronche avant qu'on ait le temps de réviser notre latin. Quoi d'autre ?

Roger

Pour simplifier les arrêts ou accidents, quand on est sur une prolongation, on pourrait proposer le même motif que l'arrêt initial, ça éviterait les erreurs, les expertises et...

Chef

Pfff, non mais ça c'est trop technique. Ca n'intéresse personne Roger...

Roger

Bah, je pense que ça intéresse les médecins...

Chef

Oui, bon, c'est pareil. Quoi d'autre ?

Roger

Ah je sais, on pourrait étendre le critère d'âge pour la cotation première contraception ; là c'est pour les jeunes filles de 15 à 18 ans, il y a plein qui prennent avant ou après...

Chef

... mais Roger, ça intéresse qui ?

Roger

Bah, les médecins !

Silence...

Roger

C'est bien, non ?

Chef

Bon, les autres, vous dormez ?

Michel

Moi je pense qu'on devrait faire des grandes campagnes d'information aux patients, pour limiter les consultations : un rappel sur les antibiotiques pas automatiques, les conseils en cas de rhume, de tendinopathie...

Roger

De l'éducation à la santé en somme... Rappeler que les certificats médicaux c'est 3 ans.

Michel

Voilà ! Et arrêter de faire consulter les gens pour un arrêt de travail de la veille, quand ils ont eu une gastro. C'est invérifiable, ça ne sert à rien, ça coûte de l'argent et du temps à tout le monde.

Chef

Oh là, oh là, attendez là. Il faut agir, mais pas non plus « agir », vous voyez.

Michel

Pas bien, non.

Chef

Il y a agir et agir. Je ne vous demande pas de me casser tout le système. Bon, Thierry... C'est bien vous qui êtes responsable du projet feuilles de soins en dégradé pour les médecins ?

Thierry

Affirmatif.

Michel

Oh ! Je ne savais pas ! Les feuilles dégradés qu'il faut donc envoyer par voie électronique ET papier, au lieu d'envoyer par papier seul, c'est vous ?

Thierry

Affirmatif, c'est moi.

Roger

Une légende...

Chef

Vous, vous devez bien avoir une idée pour agir sans « trop agir » ?

Thierry

Tout à fait. Je me suis intéressé récemment aux consultations de l'enfant.

Chef

Les consultations de l'enfant ? C'est très bon ça, c'est novateur. Ca change des chiffres et objectifs avec les antibiotiques, les diabétiques et asthmatiques.

Thierry

Vous savez, on a modifié les âges de consultations obligatoires. Avant on avait J8, tous les mois de 1 à 6 mois, 9, 12, 16, 20, 24 mois et tous les 6 mois jusqu'à 6 ans. Maintenant c'est J8, J15, tous les mois de 1 à 6 mois, 9, 12, et puis 13 tiens, 16, 24 mois, tous les ans jusqu'à 6 ans, à 8, 11 et 15 ans.

Chef

Vous voyez, c'est ça agir ! Pas vos conneries d'arrêt de travail, d'homéopathie ou je ne sais quoi.

Thierry

Et alors, j'ai regardé les chiffres, et je vous propose qu'on modifie quelques lettres.

Chef

Ah ! Prenez-en de la graine, vous autres...

Thierry

Parce qu'il y a 10 % des médecins qui passent ces consultations obligatoires sur la branche maternité, avec les lettres habituelles : GS + MEG, ils sont payés directement 30€.

Michel

Oui... Oui, c'est ça, seulement 10 % qui font comme il faut... Ca marche bien, mais il faudrait réinformer...

Thierry

Non, ce que je propose c'est une rupture nette avec l'ancien système. Il faut réformer ça.

Chef

Excellent, continuez, j'ai les poils.

Thierry

Au lieu de pouvoir passer les 20 consultations en maternité, je propose qu'on sépare. Avant 12 jours, c'est maternité, et après 12 jours, c'est maladie.

Michel

C'est du suivi de l'enfant, ça n'est pas de la maladie.

Thierry

Si, si, l'enfance est une maladie. Et donc, après 12 jours, on cotera COD jusqu'à 6 ans, puis COB pour les 3 consultations obligatoires jusqu'à 16 ans, et c'est pris en tiers payant intégral.

Michel

Et ça va être revalorisé à combien ?

Thierry

A 30€ pour le COD, et 25€ pour le COB.

Michel

Comme avant, en fait.

Thierry

Voilà.

Michel

Et avant 12 jours ? COD aussi ?

Thierry

Non, avant 12 jours, on n'a qu'à faire GS + MEG, mais en maternité.

Michel

Mais pourquoi ?

Thierry

Ch'sais pas, j'aime bien.

Chef

Quel génie !

Roger

Sa réputation n'est pas volée.

Chef

Bon, on peut faire ça pour quand ?

Thierry

Ah mais je l'ai déjà fait. Le 1^{ER} septembre.

Chef

Sans prévenir personne ?

Thierry

Boarf...

Roger

Incroyable.

Michel

On fait quoi maintenant ? On est le 20 ! Les gens continuent sûrement de coter en maternité, ça va être un bordel sans nom, tout va être rejeté.

Chef

Pas de panique, je suis sûr que personne n'a rien anticipé, ni dans les CPAM, ni chez les éditeurs, ni chez les médecins. On laisse comme ça, on en parle dans le 3 minutes Actu, et voilà.

Michel

Mais les médecins ne risquent pas de simplement coter des GS + MEG en maladie, et laisser tomber cette histoire de tiers payant intégral ? Au final, c'est les patients qui vont y perdre...

Chef

Oui, bon... Au pire, dans la prochaine ROSP, on inclura le taux de COD/COB chez les enfants déclarés dans la file médecin traitant, et ça fera l'affaire. Et ce qui compte avant tout, c'est qu'en haut, ils verront qu'on agit, tout comme eux. Allez, bon week-end à tous !